

# Les PV tombent du ciel

**BORDEAUX** Les policiers de la CRS autoroutière Aquitaine traquent les infractions avec un drone, notamment les dépassements dangereux et les camions qui ne respectent pas les distances de sécurité

JEAN-MICHEL DESPLOS  
jm.desplos@sudouest.fr

On n'arrête pas le progrès en matière de lutte contre l'insécurité routière. Après le déploiement sur l'ensemble du territoire de 250 radars autonomes au début de l'année, appareils pouvant être installés rapidement et n'importe où, voilà maintenant l'arrivée des drones.

À la veille du week-end de Pentecôte, la Gironde vient de tester, pour la première fois, l'efficacité de ce nouveau dispositif. Les contrôles routiers depuis le ciel avec un drone étaient une des promesses du gouvernement de Manuel Valls, qui avait assuré, en 2016, que ces appareils seraient rapidement amenés à survoler les routes pour verbaliser les chauffards.

À Bordeaux, les policiers de la CRS autoroutière Aquitaine ont testé le drone de la mission sécurité routière de la préfecture pour traquer les infractions sur une portion de l'autoroute A 63 jusqu'à Cestas, mais ils peuvent aussi l'utiliser sur les portions de voies jusqu'au péage de Virsac (A 10) et celui de Saint-Selve sur l'A 62.

## Effet de surprise garanti

La discrétion de l'opération est totale et l'effet de surprise garanti pour les conducteurs verbalisés. Les CRS utilisaient déjà un petit avion monomoteur de type Cessna 172, propriété de la police aux frontières, ainsi que l'hélicoptère EC145 de la gendarmerie pour réaliser des missions depuis les airs, mais ce sont des moyens coûteux comparés au drone. « Une heure d'hélicoptère, c'est 1 500 euros, soit aussi onéreux que l'achat d'un drone avec une tablette », concède le commandant Jocelyn Janneau, à la tête de la CRS autoroutière Aquitaine. « Et l'impact écologique du drone est nul car il n'y a pas de pollution », souligne le capitaine Pascal Gensous, son

adjoint. Aux commandes du drone, le télépilote est titulaire d'une licence et a déjà plusieurs heures de pratique au compteur. « Un drone n'est pas un jouet, rappelle Jocelyn Janneau. Il y a des règles à respecter. Chacune de nos opérations doit être déclarée auprès de la Direction générale de l'aviation civile. »

Sitôt après avoir décollé depuis un lieu situé à proximité de l'autoroute, le drone équipé d'une puissante caméra se stabilise à une quarantaine de mètres d'altitude et observe le trafic, très intense en direction de l'Espagne. Il ne faut pas attendre deux minutes pour qu'une première infraction soit constatée au sol sur l'écran qui capte et enregistre les images.

## Comportements dangereux

Par radio, les officiers de police alertent aussitôt les unités motocyclistes, à l'affût sur un des échangeurs de l'autoroute, prêtes à intercepter le contre-

« Il y a des règles à respecter auprès de la Direction générale de l'aviation civile »

trévenant. Un poids lourd est pris dans la nasse. Il colle un autre camion à une vingtaine de mètres. « Lorsque deux véhicules se suivent, le conducteur du second doit maintenir une distance de sécurité suffisante afin de pouvoir éviter une collision en cas de ralentissement brusque ou d'arrêt subit de la circulation », rappelle Pascal Gensous.

« Cette distance est d'autant plus grande que la vitesse est élevée. Elle correspond à celle parcourue par le véhicule pendant un délai d'au moins deux secondes. Pour un camion de plus de 3,5 tonnes, la distance de sécurité est d'au moins 50 mètres. Pour une voiture, il est recommandé de respecter deux grands traits sur le côté de la chaussée,

soir, par deux détenus armés d'un couteau. La prise d'otage a débuté à 19 h 30 et a eu lieu à l'occasion d'un retour en cellule. Une équipe régionale d'intervention et de sécurité, la force d'intervention de l'administration pénitentiaire, s'est rendue sur place. Un peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie nationale a sécurisé les abords et une cellule de crise a été activée sur les lieux. L'issue de cet incident n'était pas connue à l'heure où nous mettions sous presse. La maison centrale d'Ensisheim, dévolue aux longues peines, compte 200 places et héberge 190 personnes détenues.

## Solère évoque une possible scission du groupe LR

**LES RÉPUBLICAINS** Thierry Solère n'a pas exclu hier la possibilité d'une scission du groupe Les Républicains (LR) à l'Assemblée nationale entre les députés favorables, comme lui, à un soutien « constructif » au gouverne-



Le drone décolle et va se stabiliser au-dessus de l'autoroute pour observer le trafic.

PHOTOS FABIEN COTTEREAU/« SUD OUEST »

soit 93 mètres. » Le procès-verbal électronique dressé, le contrevenant doit s'acquitter d'une amende de 90 euros et son permis de conduire sera amputé de 3 points. « Nous constatons beaucoup trop de comportements dangereux, souffle le commandant Janneau, déterminé à faire la chasse aux conducteurs de camions « qui prennent des risques et en font prendre aux autres. »

À Bordeaux, chaque jour, 110 000 véhicules sont comptabilisés sur la rocade, dont 20 000 poids lourds, soit environ un toutes les trois secondes. « Le drone, c'est l'avenir », estime le patron de la CRS autoroutière. D'autres appareils pourraient bientôt équiper la gendarmerie.



Les images captées sont renvoyées sur un écran au sol

## 24 HEURES EN FRANCE

### Une conductrice de 17 ans décédée dans un accident

**MONTBRON (16)** Alors qu'elle était seule au volant d'une voiture, une Charentaise de 17 ans est décédée de ses blessures dans la nuit de samedi à dimanche au centre hospitalier universitaire de Limoges, où elle avait été transportée d'urgence, après un terrible accident de voiture. Le drame s'est produit samedi, peu après 18 heures, à proximité de Montbron, sur la route départementale 699. Une Dacia Sandero, qui, pour une raison indéterminée, s'est déportée sur le côté gauche de la chaussée et a très violemment percuté le mur d'enceinte d'une propriété.

### Prise d'otage d'un surveillant dans une prison

**ENSISHEIM (68)** Un surveillant de 33 ans a été pris en otage à la maison centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin), hier

ment et ceux qui veulent s'y opposer. Interrogé au micro de Radio J, le député LR qui se représente aux législatives à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), sans candidat La République en marche face à lui, a déclaré : « J'espère surtout qu'on sera majoritaire » à être « des députés constructifs et non pas destructeurs » à l'Assemblée. En ajoutant : « Je ne souhaite pas que ce prochain quinquennat démarre par des oppositions parce qu'on prépare l'élection suivante. Moi, je donnerai sa chance à Emmanuel Macron. »

### Blanquer veut « remuscler » le baccalauréat

**ÉDUCATION NATIONALE** Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer a souhaité hier « remuscler » le baccalauréat pour le rendre « plus utile » aux élèves, afin de leur offrir un « tremplin pour la suite » de leur parcours, davantage qu'une « évaluation finale » à l'issue du lycée.

## EN BREF

### ÉTAT D'URGENCE

Jean-Luc Mélenchon a réaffirmé hier son opposition à la prolongation de l'état d'urgence et au dispositif militaire Sentinelle. Selon le candidat de La France insoumise aux législatives, ce dispositif a donné lieu à « toutes sortes de débordements et a

été utilisé pour beaucoup pour neutraliser des militants ».

### INDUSTRIE NAVALE

Le constructeur naval DCNS a attribué à Veolia un contrat de 40 millions d'euros pour la déconstruction de cinq sous-marins nucléaires français,

## Accueil des familles d'hospitalisés et des patients ambulatoires

### La Pelouse

65, rue de la Pelouse de Douet.

A proximité de l'Hôpital Pellegrin Agréée par la Sécurité Sociale

Renseignements et réservation :  
05 56 93 17 33

site internet : [www.hebergement.lapelouse.bordeaux.fr](http://www.hebergement.lapelouse.bordeaux.fr)